

Université d'Oum El Bouaghi
Faculté des sciences exactes et snv
Département de SM
3^{ème} année chimie pharmaceutique (LMD)
3^{ème} année chimie fondamentale (LMD)
Documents non autorisés
Durée :1h30
Répondre seulement en français

Le22/05 /2023

Contrôle d'éthique et déontologie

Questions : Répondre aux questions suivantes.

- 1-a)- Définir l'éthique. **(0.5 point)**
- 1-b)- Définir la déontologie. **(0.5 point)**
- 1-c)- Quelle est la relation entre l'éthique et la déontologie. **(0.5 point)**
- 2)-a)- Après l'indépendance, l'université algérienne a connu une très forte croissance de ses principaux indicateurs, ce qui a provoqué des problèmes. Citer ces problèmes. **(1 point)**
- 2-b)- Que doivent les parties prenantes de la communauté universitaires faire pour résoudre ces problèmes ? **(1 point)**
- 3)-a)- Quelle est l'importance de l'application de la charte d'éthique et de la déontologie universitaire ? **(1 point)**
- 3-b)-Citer les principes fondamentaux de la charte d'éthique et de déontologie avec une explication brève. **(3.5 points)**
- 4-a)- Quels sont les rôles de l'enseignant chercheur? **(1 point)**
- 4-b)- Citer 4 droits de l'enseignant chercheur. **(1 point)**
- 4-c)- Citer 10 devoirs de l'enseignant chercheur. **(2.5 points)**
- 4-d)- Quelle est la sanction maximale donnée à l'enseignant et à l'étudiant en cas de leur dérive. **(1 point)**
- 5-a)- Citer les devoirs de l'étudiant. **(2.5 points)**
- 5-b)-Quel est le rôle du personnel administratif et technique ? **(1 point)**
- 5-c)- Citer les normes de comportement que doit chaque membre du personnel administratif et technique respectées (sans explication). **(1.75 points)**
- 6)- C'est quoi le plagiat? Et quelle en est sa conséquence ? **(1.25 points)**

Bon courage

Université d'Oum El Bouaghi
Faculté des sciences exactes et snv
Département de SM
3^{ème} année chimie pharmaceutique (LMD)
3^{ème} année chimie fondamentale (LMD)
Documents non autorisés
Durée :1h30
Répondre seulement en français

Le22/05/2023

Corrigé type du contrôle d'éthique et déontologie

Réponses

1-a)- Définition de l'éthique : Le mot *Éthique* vient du Grec *Ethos*, qui fait référence au **comportement et au caractère d'un individu**, et sa manière d'être en général. C'est en quelques sortes la science de la morale qui essaye de définir ce qui est bien et ce qui est mal.

1-b)- Définition de la déontologie : Le mot *Déontologie* nous vient du grec, plus précisément du mot *deontos* qui signifie **devoir**. La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier.

1-c)- La relation entre **l'éthique** et **la déontologie** : ce sont complémentaires parce que la déontologie est une éthique professionnelle.

2-a)- Après l'indépendance, l'université algérienne a connu une très forte croissance de ses principaux indicateurs, ce qui a provoqué des problèmes sérieux. Alors, le rythme accéléré de la croissance de l'université a également généré de nombreux dysfonctionnements en termes de qualité et d'efficacité scientifiques, de respect des normes de la vie académique et de maîtrise des processus d'amélioration de ses performances.

2-b)- Les parties prenantes de la communauté universitaires sont tenues de partager la démarche morale et méthodologique qui conduit à reconnaître, aux plans éthique et

déontologique, les meilleurs comportements et les meilleures pratiques universitaires, ainsi que d'en combattre les dérives.

3)-a)- L'importance de l'application de la charte d'éthique et de la déontologie est qu'elle réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société, et qui doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elle doit donc représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découleront.

3b)- Les principes fondamentaux de la charte d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité et l'honnêteté :

La quête de la probité et de l'honnêteté signifie le refus de la corruption sous toutes ses formes. Cette quête doit commencer par soi avant d'être étendue aux autres.

2. La liberté académique :

Les activités universitaires d'enseignement et de recherche ne peuvent se concevoir sans la liberté académique qui en est le fondement.

3. La responsabilité et la compétence :

Les notions de responsabilité et de compétence sont complémentaires. Elles se développent grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution universitaire.

4. Le respect mutuel :

Le respect de l'autre se fonde sur le respect de soi. Tous les membres de la communauté universitaire doivent s'interdire toute forme de violence symbolique, physique ou verbale.

5. L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique :

La quête et la possibilité de l'interrogation des savoirs que l'université transmet et produit ont pour principes fondamentaux la recherche de la vérité scientifique et l'esprit critique.

6. L'équité :

L'objectivité et l'impartialité sont les exigences essentielles lors des évaluations, des promotions, des recrutements et des nominations.

7. Le respect des franchises universitaires :

Toutes les parties prenantes de la communauté universitaire contribuent, dans tous leurs comportements, au rehaussement des libertés universitaires de telle sorte que soient garanties leur spécificité et leur immunité.

4-a)- Les rôles de l'enseignant chercheur sont : la formation des cadres de la nation et la participation au développement socio-économique du pays par la recherche.

4-b)- Les 4 droits de l'enseignant chercheur sont :

- 1- Il a le droit d'enseigner à l'abri de toute ingérence
- 2- Il a le droit de bénéficier de conditions de travail adéquates ainsi que des moyens pédagogiques et scientifiques nécessaires qui lui permettent de se consacrer pleinement à ses tâches.
- 3- Il a le droit de disposer du temps nécessaire pour bénéficier d'une formation permanente et d'un recyclage périodique de ses connaissances.
- 4- Il a le droit à un traitement qui doit être à la mesure de l'importance de sa fonction,.

4-c)- 10 devoirs de l'enseignant chercheur sont :

- S'efforcer de se conformer à des normes aussi élevées que possible dans son activité professionnelle.
- Veiller au respect de la confidentialité du contenu des délibérations et débats tenus au sein des différentes instances dans lesquelles il siège.
- Faire preuve de conscience professionnelle dans l'accomplissement de ses tâches.
- Contribuer à la dynamisation de la fonction d'évaluation des activités pédagogiques et scientifiques à tous les niveaux
- Consacrer le principe de transparence et celui du droit de recours.
- Ne pas abuser du pouvoir que lui confère sa profession.
- S'abstenir d'utiliser son statut d'universitaire et d'engager la responsabilité de l'université à des fins purement personnelles.
- Gérer honnêtement tous les fonds qui lui sont confiés dans le cadre de l'université, d'activités de recherche ou de toute autre activité professionnelle.
- Préserver sa liberté d'action en tant qu'universitaire.

- Faire preuve de disponibilité pour accomplir les tâches de sa fonction et être présent au sein des établissements d'enseignement supérieur pour l'exécution de celles-ci.

.

4-d)- La **sanction** maximale donnée à l'enseignant par le conseil de discipline de l'université est sa déchéance de la qualité d'enseignant universitaire et pour l'étudiant c'est son exclusion définitive de l'établissement.

5-a)- Les devoirs de l'étudiant sont :

- L'étudiant doit respecter la réglementation en vigueur.
- L'étudiant doit respecter la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire.
- L'étudiant doit respecter le droit des membres de la communauté universitaire à la libre expression.
- L'étudiant doit respecter les résultats des jurys de délibération.
- L'étudiant est dans l'obligation de fournir des informations exactes et précises lors de son inscription, et de s'acquitter de ses obligations administratives envers l'établissement.
- L'étudiant doit faire preuve de civisme et de bonnes manières dans l'ensemble de ses comportements.
- L'étudiant ne doit jamais frauder ou recourir au plagiat.
- L'étudiant doit préserver les locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement.

5-b)- Le rôle du personnel administratif et technique :

La mission du personnel administratif et technique est de réunir les conditions optimales permettant à l'enseignant chercheur de s'acquitter au mieux de sa fonction d'enseignement et de recherche, et à l'étudiant de réussir son parcours universitaire.

5-c)- Les normes de comportement que doit chaque membre du personnel administratif et technique respectées sont :

- **La compétence**
- **L'impartialité**
- **L'intégrité**
- **Le respect**
- **La confidentialité**

- **La transparence**

- **La performance**

6)- Le plagiat : est l'action de s'approprier illégalement, partiellement ou totalement, d'une œuvre artistique, littéraire ou scientifique, appartenant à autrui.

La conséquence : le plagiat constitue une faute majeure et inexcusable pouvant conduire à l'exclusion.